

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 27 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le lundi 27 mai, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; COCGUEN Marie-Jo; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; NAUDIN Christian; OLLIVRO HERVE; THOMAS Joseph; VILLECROZE Philippe

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina; CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; INDERBITZIN Laure-Line; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; LE SAULNIER Brigitte; LEVEDER Adeline;

Administrateurs absents :

TOMYN Jérémy

Administrateur absent ayant donné pouvoir : RASLE-ROCHE Morgan à GUILLOU Claudine

En exercice : **25**
Présents : 14
Absents : 11
Représenté : 1

Date d'envoi des convocations : **13 mai 2024**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2024-05-28

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

CIAS – OPERATION « EN VOITURE NINA & SIMON.E.S » - CIDFF 22

Le CIDFF, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, a été retenu, par les services de l'Etat, pour mener une expérimentation dans le cadre de l'accès au Droit.

L'opération « En voiture Nina & Simon.e.s » est un dispositif itinérant d'écoute et d'information gratuit et anonyme en milieu rural qui a pour objectifs :

- L'accueil et l'orientation du public
- La mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire
- L'organisation de temps forts sur la thématique Femmes-Hommes, de l'Accès au Droit et à l'emploi des femmes.

Le CIDFF souhaite expérimenter ce dispositif sur le territoire de l'Agglomération.

Lecture entendue, et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'engagement du CIAS pour les exercices 2024-2026
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

